

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 { six mois, 14  
 { un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 36.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris chez M<sup>r</sup>. LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de M<sup>r</sup>. HAYAS LAFFITE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 11 Avril 1867.

### BULLETIN.

Comme nous l'avions prévu, le monde des affaires garde le *statu quo*, en présence de la question du Luxembourg. A la Bourse, la baisse est maîtresse sur toute la ligne. Malgré les affirmations pacifiques du Gouvernement et de la presse officielle, on croit à la guerre, et, malheureusement, bien des indices entretiennent cette croyance.

Hâtons nous d'ajouter qu'il y a aussi des symptômes pacifiques : des correspondances de Berlin affirment que le roi Guillaume viendra sûrement visiter l'Exposition universelle et que S. M. a promis à l'Empereur de descendre aux Tuileries.

D'après quelques journaux étrangers, la question du Luxembourg pourrait être résolue immédiatement par l'évacuation des Prussiens, si notre Gouvernement renonçait à acquiescer cette province. Rien néanmoins ne confirme une telle assertion. Quoiqu'il arrive, la France ne sera pas seule, comme le dit un journal anglais ; elle a des amitiés qui se transformeraient en solides alliances, si la politique loyale et conciliante du Gouvernement français était méconnue.

On écrit de Berlin que le Parlement prussien sera convoqué peu de temps après les fêtes de Pâques. « On persiste à croire, dit une correspondance de Berlin, que cette convocation n'est pas sans rapport avec la question du Luxembourg. »

La proposition relative au bill de réforme parlementaire en Angleterre, présentée par M. Coleridge, semble avoir fait disparaître tout obstacle à l'adoption du bill pour cette année. Tout le parti libéral dont M. Gladstone est le chef à la chambre des communes s'est rallié à cette proposition qui a pour but de fixer une cote électorale uniforme de 5 livres sterling, combinée avec le loyer payé par les électeurs nouveaux.

J. REBOUX.

### REVUE DES JOURNAUX.

Le bulletin hebdomadaire du *Moniteur du soir* débute par un paragraphe dans lequel est appréciée avec précision, l'attitude du gouvernement français. Après avoir rappelé les termes de la déclaration du 7 avril, la feuille officielle dit que « l'on peut être persuadé que la France saura concilier les exigences de la dignité nationale avec les intérêts de la paix et les sentiments de modération et de justice. »

On lit dans la *France*, sous la signature de M. Rigaud :

« Si nous sommes bien informés, ce ne serait pas dans une conférence, comme on paraît le croire, que les puissances signataires du traité de 1839 seront invitées par la France, à faire connaître leur opinion sur la question du duché de Luxembourg, mais par des communications directes sous forme de notes diplomatiques. »

Voici, d'après nos renseignements, les deux questions qui seraient posées :

- 1° Le roi de Hollande a-t-il le droit de céder le duché de Luxembourg ?
- 2° La Prusse, après les agrandissements qu'elle a obtenus par suite de la dernière guerre, est-elle fondée à continuer de faire occuper la place de Luxembourg par ses troupes.

On connaît déjà l'opinion de l'Angleterre dont lord Stanley s'est fait l'organe dans le *Parliament*, et il est probable que les réponses de la Prusse et de la Russie ne s'écarteront pas du même point de vue.

L'*Etendard* s'exprime ainsi dans son bulletin, sous la signature de M. Wallon :

« Malgré l'excitation excessive et visiblement factice de l'opinion publique à Berlin, les discussions et les amendements sur l'organisation militaire se multiplient dans le Parlement. On compte sur les embarras de la politique extérieure, soit pour arracher au premier ministre du roi Guillaume d'importantes concessions, soit pour rendre à la Prusse, dans la nouvelle Confédération germanique un rôle secondaire et subordonné. C'est, en effet, le moment ou jamais de voir l'Allemagne se constituer ou la Prusse s'affirmer. »

Nous empruntons à l'*Etendard* l'analyse de la situation du commerce de la France pendant l'année 1866, telle qu'elle ressort des tableaux qui viennent d'être publiés par la direction générale des douanes :

« La valeur des marchandises importées est de plus de 2 milliards 959 millions, ce

qui accuse une augmentation de plus de 300 millions sur 1865.

« Celle des exportations s'élève à 3 milliards 390 millions, indiquant ainsi un accroissement de 300 millions sur l'année précédente. Comme on le voit, le développement de nos relations commerciales a eu lieu pareillement et par égale proportion à la sortie et à l'entrée des marchandises. »

« Si nous envisageons d'abord les importations, nous trouverons en première ligne, parmi les marchandises qui ont franchi nos frontières en plus grandes masses : le coton, qui figure à lui seul pour 174 millions de plus que l'année dernière ; fait d'autant plus remarquable, que l'abaissement notable du taux d'évaluation aurait pu constater une diminution apparente, alors même que les quantités seraient restées stationnaires ; il y a donc, en réalité, une augmentation supérieure même au chiffre ci-dessus. »

« Continuant notre examen, nous rencontrons un accroissement de 45 millions sur les laines. »

« Nous voyons aussi, pour les peaux brutes, une augmentation de 16 millions ; pour les bois de construction une de 10, et 19 pour les merrains. Près de 135 millions de houilles ont été importées, c'est 17 de plus que l'année précédente. »

« Le chapitre des produits fabriqués offre un incontestable intérêt. A l'importation, nous remarquons que nous avons reçu pour 27 millions de plus qu'en 1865. Les fils de laines ont un peu diminué, mais les tissus de laines, au contraire, ont augmenté de 4 millions ; les autres changements sur les articles analogues ne méritent pas d'être relevés. Signalons encore 23 millions d'excedant à l'introduction des céréales. »

« Tel est l'ensemble des augmentations les plus importantes de nos importations ; voyons maintenant les chapitres qui accusent la diminution la plus considérable. Elle est de 18 millions sur les sucres, de 42 millions sur les soies et bourres de soie, de 36 sur le lin et le chanvre ; ces dernières diminutions s'expliquent par la baisse du coton qui tend, en reprenant son prix normal, à reconquérir la place qu'il avait laissé usurper aux autres matières textiles. »

« L'importation des graines d'origineuses a flechi de 21 millions, celle des huiles, de 6 millions environ. On remarquera que cette diminution est en partie compensée par l'accroissement à l'entrée des huiles de pétrole. »

« Tels sont les seuls changements à l'im-

portation, soit en plus, soit en moins, qui nous paraissent mériter une mention particulière. »

« A l'exportation presque tous les chapitres sont en hausse ; les tissus de soie ont augmenté de 44 millions, ceux de laine de 32 millions ; l'exportation des tissus de coton, de lin et de chanvre s'est accrue de quelques millions seulement. »

La vente du journal l'*Avenir national* sur la voie publique vient d'être interdite par arrêté ministériel. A ce sujet, la feuille parisienne s'exprime ainsi :

« Nous sommes frappés évidemment pour la manière dont nous avons jugé l'affaire du Luxembourg. Et cependant, qu'avons-nous dit ? Nous nous sommes bornés à rappeler les faits. Nous avons dit que si le gouvernement voulait agrandir notre territoire, reculer et assurer nos frontières, c'est avant la guerre qu'il devait parler et agir. Il a choisi la politique d'abstention et de désintéressement lorsque M. de Bismark, ayant absolument besoin de notre neutralité, aurait souscrit à toutes les revendications raisonnables, et il se lance aujourd'hui dans la politique d'agrandissement lorsque la Prusse, exaltée par ses victoires, n'a plus besoin de nous, lorsque l'Allemagne tout entière, habilement excitée, fait de la possession du Luxembourg une question de patriotisme et d'honneur national. Nous avons dit qu'en manquant ainsi de clairvoyance il y a un an, et de logique aujourd'hui, le gouvernement s'est placé dans cette alternative : ou de faire immédiatement une guerre redoutée par tous les intérêts dont elle serait la ruine, ou de subir provisoirement un échec qu'il était facile de prévoir et d'éviter. »

« En parlant ainsi, avons-nous dénaturé les faits ? les avons-nous exagérés ? Non, nous sommes bornés à les constater et, en les constatant, à exprimer, et encore bien faiblement, l'inquiétude qui règne dans les esprits, qui trouble les affaires et qui s'est produite à la Bourse, il y a quelques jours, par une véritable panique. »

« Cette inquiétude, le gouvernement a voulu la calmer par la communication qu'il a faite aux Chambres avant-hier ; il doit savoir qu'il n'y a pas réussi. La question du Luxembourg est soumise maintenant non à la décision, mais à l'examen des puissances signataires du traité de 1839. Si, comme on peut déjà le prévoir, l'avis de ces puissances est favorable à l'Allemagne, que fera le gouvernement français ? S'il se résigne, c'est un échec ;

s'il persiste, les grandes complications commencent. L'incertitude et les anxiétés de l'opinion ne sont donc pas près de finir. »

Le *Monde* fait observer que la loi sur les conseils municipaux que discute, en ce moment, le Corps législatif, contient deux dispositions principales, « elle remet, écrit M. Raveret, aux conseils municipaux le droit de décider souverainement une foule de questions qui étaient jusqu'à présent soumises à l'approbation préfectorale. Mais la loi va plus loin, trop loin à notre avis. Elle donne aux conseils municipaux le droit de voter des contributions extraordinaires jusqu'à concurrence de 5 centimes. Cet impôt, avec le mode de composition des conseils municipaux, ce seront principalement les propriétaires qui le paieront, et ce sont ceux qui contribueront le moins à le voter. On supprimera les taxes d'octroi qui pèsent sur tout le monde, pour les remplacer par des centimes additionnels qui pèseront surtout sur la propriété. »

« Le projet de loi contient d'autres dispositions relatives à l'organisation de l'administration municipale elle-même. Jusqu'ici, les maires et les conseillers municipaux se renouvelaient en même temps, tous les cinq ans. La durée d'exercice des conseils municipaux est prolongée de deux ans, et désormais ils se renouvelleront intégralement tous les sept ans. »

J. REBOUX.

On s'entretient beaucoup, depuis plusieurs jours, à Paris et dans les départements, d'une association formée dans le but d'éteindre le paupérisme en France. Les personnes qui ont pris l'initiative de ce projet laborieux, multiplient les démarches, les publications, organisent des comités, cherchent des adhérents, recueillent des souscriptions, enfin vont jusqu'à se dire autorisées et même patronnées par le Gouvernement. Cette agitation a motivé la note suivante, insérée dans le *Moniteur* du 10 avril :

« Quelques journaux de Paris et des départements ont reproduit, en l'accompagnant de réflexions diverses, le compte rendu d'une réunion tenue le 17 mars à Mulhouse, sous la présidence de deux députés d'une association qui a pris le titre de *Société nationale pour l'extinction du paupérisme*. »

« Le Gouvernement accorde toujours ses sympathies aux efforts qui s'inspirent du désir sincère d'améliorer le sort de la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.  
 DU 12 AVRIL 1867.

— 8 —

## LES ROQUEVAIR

— V —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 10 avril).

Une bibliothèque où se trouvaient les immortels ouvrages du grand siècle et un petit nombre d'auteurs modernes, l'étude de la nature et surtout celle des plantes, pour laquelle madame de Roquevaire avait une prédilection particulière, avait suffi pour conserver en elle le sentiment de ce qui est véritablement beau et grand, et pour la mettre fort en état de donner à son petit-fils cette éducation de l'esprit et du cœur, sans laquelle les études imposées à la jeunesse deviennent une fatigue et ne lui inspirent que trop souvent un dégoût profond.

Peut-être y eut-il dans ces études par

ticulières de Paul avec son aïeule quelque chose de trop sérieux. L'enfance a besoin de mouvement, de rires bruyants, de joyeuses folies. Paul ne jouait jamais qu'avec son frère, car sa mère réclamait seulement sa présence quand elle lui était indispensable pour distraire et amuser Louis. Mais comme elle faisait de fréquentes visites dans le voisinage, surtout les dimanches, alors elle emmenait Louis avec elle. Paul restait seul avec sa grand-mère et se trouvait trop heureux auprès d'elle pour regretter de ne pas aller comme Louis dans les châteaux voisins jouer avec des enfants de son âge.

### VI

Nous avons laissé les deux enfants, l'un assis aux pieds de sa grand-mère, l'autre courant dans le jardin ou jouant bruyamment dans le salon.

M. Duval, le précepteur des enfants, entra. C'était un homme d'environ quarante-cinq ans. Depuis sa jeunesse il se livrait à la pénible carrière de l'enseignement ; l'ayant embrassée sans goût, il la parcourait sans intelligence.

Il avait essayé d'établir une maison d'éducation à Uzerche ; il échoua dans cette entreprise. Les mœurs de M. Duval étaient irréprochables ; mais il avait la funeste passion du jeu : son établissement tomba,

et, presque ruiné, il vint à Trégnac et y établit une petite école.

Ce fut dans ce moment que madame Roquevaire voulut avoir un précepteur. Or lui présenta M. Duval ; son maintien humble, sa voix mielleuse la prévinrent en sa faveur ; elle vit qu'elle le dominerait facilement.

On l'avait assurée qu'il était très-capable d'enseigner, et dans un sens on avait dit vrai. M. Duval savait assez bien le français et était fort bon latiniste. Ne sortant jamais des sentiers de la routine, il possédait parfaitement sa méthode. Personne plus que lui n'était capable de mettre des mots dans la tête d'un enfant ; pour des idées, c'était autre chose. M. Duval était un véritable pédant ; il était persuadé qu'un homme possédant bien les règles de la syntaxe et expliquant avec facilité les auteurs latins avait reçu la meilleure éducation possible.

Il fut convenu qu'il se rendrait tous les jours au château pour y donner aux enfants trois heures de leçon.

Desirant garder un emploi très-lucratif pour lui, M. Duval flattait constamment la prédilection de madame de Roquevaire pour Louis. Il avait pour louer les heureuses dispositions, la précoce intelligence de l'enfant, une éloquence ampoulée dont l'effet était toujours certain sur le cœur de la mère.

Quant à Paul, des reproches ou l'expression d'une dédaigneuse pitié pour son esprit si peu développé étaient tout ce qu'il obtenait de M. Duval.

Le pauvre enfant ainsi dirigé, ne recevant jamais une parole d'encouragement, faisait peu de progrès dans la langue latine. Il était pourtant doué d'une mémoire extraordinaire ; mais quand il récitait ses leçons, le regard sévère de sa mère, l'air dédaigneux du maître le troublaient tellement qu'il ne pouvait retrouver dans sa mémoire bouleversée la moindre trace de ces mots qui, quelques heures auparavant, s'y étaient classés sans effort et dans un ordre parfait, et se hâtaient d'y reprendre leur place aussitôt que cette heure terrible de la leçon, sous le regard de madame de Roquevaire, était passée.

Depuis trois ans il en était ainsi. Pau devint d'une excessive timidité, et cette éducation première fut le principe de cette défiance extrême de lui-même, dont il ne put jamais s'affranchir.

Il en vint à croire avec une grande sincérité que son extérieur était repoussant et qu'il avait beaucoup moins d'esprit que son frère ; il accepta cette position avec résignation. Elle aurait eu pour résultat de le jeter dans un découragement complet, si la tendresse de sa grand-mère ne l'avait sauvé de cet écueil.

Paul, le jour où commence cette histoire,

fut peut-être un peu moins grondé qu'à l'ordinaire. Les graves événements qui se passaient préoccupaient tous les esprits ; mesdames de Roquevaire partageaient l'inquiétude générale ; une partie du temps consacré aux leçons se passait à questionner M. Duval sur ce qu'il pouvait avoir appris la veille.

La leçon était tout-à-fait interrompue, lorsqu'on annonça la visite du curé, l'abbé de Vermot.

C'était la première fois qu'il venait à Roquevaire, n'étant arrivé dans la paroisse que depuis peu de jours. Madame de Roquevaire s'étonnait déjà du retard apporté à cette visite ; aussi son accueil fut-il un peu froid.

L'abbé de Vermot était un vieillard. Il n'avait jamais eu qu'une passion, la science : ayant été ordonné prêtre fort jeune, il était entré chez les Bénédictins, espérant satisfaire le besoin de savoir plus facilement dans la vie religieuse que dans le ministère. La révolution vint bouleverser et les trônes et la vie du pieux cénobite. Jeté dans l'exil, il poursuivit avec le bâton du pèlerin le rêve de sa jeunesse, et bientôt il reconnut avec bonheur que l'homme apprend mieux et plus vite en ne restant pas constamment dans le même milieu. On peut dans la vie du cloître acquérir une spécialité souvent intéressante. Il est beau sans doute d'interroger le passé, de